



**HAL**  
open science

## La chaîne et la chance

Jean-Pierre Albert

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Albert. La chaîne et la chance. Archives de Sciences Sociales des Religions, 1994, 86, pp.235-262. halshs-00332916

**HAL Id: halshs-00332916**

**<https://shs.hal.science/halshs-00332916>**

Submitted on 22 Oct 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Pierre ALBERT

## La chaîne et la chance\*

Qui n'a trouvé un jour dans sa boîte à lettres, sous une enveloppe à l'écriture souvent hésitante, un message plein de craintes et d'espoirs dérisoires, assez saisissant toutefois pour soulever comme une gêne dans l'esprit le moins superstitieux ? Manuscrit parfois, plus fréquemment photocopie d'un original dactylographié de façon malhabile, il disait sans doute à peu près ceci :

### Chaîne de saint Antoine

"On me l'envoie, je vous l'adresse. Cette chaîne vient du Venezuela, elle a été écrite par un légionnaire et doit faire le tour du monde. Même si vous n'êtes pas croyant, faites attention à ce qui suit :

M. Bayon la reçoit, fait faire 24 copies par sa secrétaire et voit sa situation s'améliorer.

M. Marneau la reçoit, fait faire 24 copies : 9 jours plus tard, il gagne 9 millions à la Loterie Nationale.

M. Bon la brûle, sa maison est détruite, ses parents perdent la vie et lui se retrouve à l'hôpital de Bagnole.

M. Rovaille la jette, huit jours plus tard il est tué.

M. Petit l'oublie, il perd sa situation ; il la retrouve, fait des copies, les envoie et se fait attribuer un poste plus important.

En aucun cas cette lettre ne doit disparaître, faites 24 copies et dans 9 jours un événement heureux vous arrivera."

On hésite à classer ce document parmi les manifestations d'une quelconque religiosité et, bien que très répandu depuis plusieurs dizaines d'années, il a été en général négligé par les ethnographes de la religion populaire. L'exception la plus notoire est l'article, auquel je me référerai souvent<sup>1</sup>, que lui ont consacré S. Bonnet et A. Delestre à partir des documents adressés par ses auditeurs à Méné Grégoire, qui fit en 1973 une série d'émissions de radio sur ce sujet. Les auteurs concluent leur étude, intitulée de façon significative "Les chaînes magiques", en insistant sur la nécessité de bien marquer la différence entre magie et religion. Pourtant, me semble-t-il, les chaînes témoignent d'une forme de conscience religieuse qui, en son principe au moins, n'est pas si éloignée du christianisme qu'on pourrait le penser. Les textes et l'institution qu'ils mettent en place ne sont pas sans rapport avec certains aspects du "christianisme ordinaire" et, plus généralement, de la métaphysique implicite de nos contemporains. Je ne chercherai donc pas à les réduire à des formes religieuses déjà constituées, mais à les saisir comme un phénomène original et de plein droit actuel : une "superstition" moderne, dont l'analyse permettra d'esquisser une réflexion sur les relations, souvent discutées, entre religion et superstition.

## **Les textes et leur diffusion**

Je dispose d'une centaine d'exemplaires de chaînes, recueillis pour la plupart entre 1975 et 1991. La quasi totalité des personnes que j'ai interrogées ont reçu au moins une fois l'un de ces textes au cours des dernières années, ce qui suppose une diffusion assez considérable. Un ordre de grandeur : pour qu'en 10 ans chaque foyer français soit touché, il faut que, chaque jour, environ 4000 personnes envoient les 24 lettres. Pourtant, le taux de réexpédition est extrêmement bas. En supposant la réaction positive de deux personnes seulement, chaque lettre engendrerait une descendance de plus de trente millions d'exemplaires en six mois ! En fait, comme le niveau de diffusion semble à peu près constant, c'est qu'en moyenne une seule des 24 lettres expédiées est suivie d'effet.

Dans mon échantillon, le texte cité plus haut, identifié ou non comme "chaîne de saint Antoine", est très largement dominant (75%)<sup>2</sup>. Abstraction faite des différences liées à l'inattention ou à l'interprétation hasardeuse d'écritures peu lisibles, les exemplaires appartiennent à deux grandes familles, la seconde, inconnue avant 1985, consistant en une amplification de la première version. D'autres chaînes, reproduites en annexe, sont beaucoup plus rares, au moins dans ma région. Il s'agit d'abord de la "chaîne de Lourdes", actuellement intitulée "Lettre aux étudiants", qui semble en effet s'adresser aux jeunes : les exemplaires dont je dispose étaient tous adressés à des adolescents. Le choix du destinataire est possible, puisqu'il est prescrit de renvoyer la lettre à ceux que l'on aime. Circule également une chaîne sans titre, censément originaire de "Nouvelle Angleterre", dont je possède des exemplaires anglais, italien, espagnol et marocain. Je citerai encore, au fil de cette étude, des versions singulières de types connus ainsi que d'autres formules, mais l'analyse portera essentiellement sur la chaîne de saint Antoine, car ce n'est sans doute pas un hasard si elle est, de très loin, la plus répandue.

A côté de ces textes généralement adressés par courrier, je possède des exemplaires de chaînes de prières à recopier déposées dans les églises. Les plus courantes sont les prières à sainte Rita et à saint Jude, dont il existe plusieurs versions, mais on trouve aussi des invocations à sainte Thérèse de Lisieux et à Marthe Robin, la stigmatisée de la Drôme morte en 1981. Il s'agit là, semble-t-il, d'un phénomène un peu différent de celui des "chaînes magiques" dans la mesure où, bien que vivement critiqué par les prêtres, il correspond dans l'esprit des fidèles à une forme du culte des saints et exige une relation à ces lieux saints "normaux" que sont les églises. Sans doute y a-t-il des points communs aux deux formules - au moins le recours à l'écriture dans un contexte de transaction avec le surnaturel et une exigence de diffusion. Mais, comme je voudrais analyser ici le rapport à la conscience chrétienne de pratiques qui semblent la pervertir gravement ou même lui être étrangères, je laisserai de côté ces chaînes de prières que seule une conception très normative de la "superstition" permet de distinguer des modalités légitimes du culte des saints<sup>3</sup>.

Les lettres proviennent en général de villes et départements voisins de la résidence du destinataire, mais cela ne veut pas dire qu'elles sont envoyées à des gens connus de l'expéditeur : certains envois sont adressés à des personnes mortes depuis plusieurs années dont le nom figure encore sur l'annuaire du téléphone. On peut supposer qu'ils ont été faits au hasard, ce qui est corroboré par la fréquence particulière des lettres reçues par notre famille : notre nom se trouve en tête dans les annuaires. "J'ai fait les 24 copies au hasard du Bottin", écrit d'ailleurs un correspondant de Ménie Grégoire et, en tête d'un exemplaire récent de la chaîne de saint Antoine, on lit : "Pour les adresses, prenez le Bottin". Nous verrons bientôt qu'il y a d'autres raisons de supposer que cette chaîne est envoyée de préférence à des inconnus.

Venons en maintenant à l'analyse du texte, et arrêtons-nous pour commencer sur le terme même de chaîne, qui sert de titre ou de signature à bon nombre de documents. Toutes les personnes interrogées connaissent l'existence des "chaînes" : il s'agit là d'institutions toujours identifiées comme telles. Elles sont en fait de trois types : religieux, spéculatif ou humanitaire. Il y a ainsi des chaînes de cartes postales, de livres d'enfant, d'argent - même une chaîne du chocolat! A la différence du type religieux, les deux derniers excluent l'anonymat et exploitent simplement le coefficient multiplicateur de la formule, qu'il s'agisse d'en tirer, avec une part de risque, un bénéfice matériel dont les seules mathématiques suffisent à rendre compte, ou de susciter un mouvement d'opinion en faveur d'un prisonnier politique ou de quelque autre bonne cause. Etant donné le caractère illicite des chaînes spéculatives (même si l'une d'entre elle s'intitulait, il y a quelques années "Chaîne des professeurs instituteurs et gendarmes"!) les manuscrits les plus récents de la chaîne de saint Antoine précisent : "N'envoyez pas d'argent", mention que l'on retrouve dans la "Chaîne de Nouvelle Angleterre. Quant à la "Chaîne du Mont Arhat" (Ararat ?), elle présente une version plus embrouillée de cette différence : "Tes amis te diront que les chaînes sont interdites par la loi, mais la loi humaine n'est rien au regard de la loi divine".

Deuxième élément à noter : la mention d'une origine. "Cette chaîne vient du Venezuela, elle a été écrite (trouvée) par un légionnaire (un chanoine, un prophète, un missionnaire, un lépreux)." Le légionnaire est bien représenté dans les exemplaires des années 1978-79 de la chaîne de saint Antoine, le missionnaire s'impose dans le type le plus récent. Il est même nommé: "saint Augustin, missionnaire d'Afrique du sud". Souvenir déformé de l'évêque d'Hippone ? La lettre n'en est pas moins censée venir du Venezuela !

Les autres chaînes, quelle qu'en soit la nature, manifestent le même souci de justification par le rappel d'une origine valorisée : "La chaîne vient du Vénézuela et a été écrite par Saül Amina, un missionnaire d'Amérique latine", lit-on dans la version espagnole de la "chaîne de Nouvelle Angleterre". "Cette lettre a été trouvée dans une grotte du Mont Arhat par le Marabout Semi qui s'y est retiré pendant dix ans pour recueillir la parole divine", affirme la

"Chaîne du Mont Arhat". A ces autorités religieuses se substituent parfois d'autres figures de la légitimité : colonel de l'armée américaine, millionnaire... La "Lettre aux étudiants" a été écrite "par une petite handicapée" : la transmettre apparaît ainsi comme un geste de solidarité à l'égard d'une victime innocente. Une "Chaîne de l'Espoir" purement humanitaire lancée par la Mission Vietnam de *Médecins du Monde* exploite le même ressort : "Cette lettre a été écrite par la Maman de Maï au Professeur A. Deloche qui a opéré, grâce à la chaîne de l'Espoir, sa fille atteinte de la maladie bleue." Même une chaîne de cartes postales destinée aux enfants se prévaut d'une autorité supérieure : "Cette lettre est approuvée par "Poste Canada" ["la poste britannique et allemande", dans une autre version] comme étant un jeu éducatif".

Ce souci de légitimation semble avoir pour première finalité d'inciter à entrer dans le jeu. Quel qu'en soit l'objet, la chaîne ne doit être rompue à aucun prix. Dans les formules religieuses, cette exigence est soutenue par un amoncellement de mises en garde qui occupent l'essentiel du message et prennent la forme d'*exempla* terrorisants. En même temps, le texte se défend contre le scepticisme qu'il pourrait susciter et prétend inscrire sa vérité dans une dimension qui n'est pas celle de l'acte de foi : il apporte au contraire des preuves "expérimentales". Ce faisant, il se démarque du champ de la religion des prêtres. Aucun acte pieux n'est prescrit, aucune élévation spirituelle suggérée. Loin de prétendre convertir, la lettre se contente d'affirmer sa propre efficacité. Cette fermeture se retrouve dans les *exempla* : aucune référence au salut, mais à des avantages et des punitions purement terrestres, le seul acte méritoire étant l'obéissance à la consigne de faire suivre.

Que retenir à présent des variantes ? Il est amusant de voir qu'un texte toujours écrit et recopié supporte un tel nombre de petites variations. Les éléments les plus vulnérables sont, bien sûr, les noms propres, mais les changements, qui pourraient affecter le crédit d'anecdotes "historiques", doivent rester inaperçus de quiconque entre dans le jeu. Le détail réaliste de la copie confiée à la secrétaire connaît lui aussi des fluctuations : tantôt c'est la secrétaire qui gagne, tantôt le patron. Enfin, le montant des gains est régulièrement réactualisé : selon mes textes de 1952, M. Brabonit gagne "1 000 000". Dans un exemplaire de 1988, un coiffeur anonyme gagne 20 millions de Dollars, M. Constantin 20 milliards (de Francs ?), tandis que M. Bergneau doit se contenter des 24 millions offerts par la Loterie Nationale... Changement aussi dans les techniques de duplication prescrites : à la copie manuelle des versions anciennes succède "officiellement" la photocopie. Mais, s'il est vrai que cela contribue à limiter l'errance des formules, le mouvement n'en continue pas moins. Il y a là un indice intéressant du rapport entretenu avec la lettre du texte. La reproduction rigoureuse ne semble pas une nécessité absolue. Les copistes, conscients sans doute de ce qu'ils ont affaire à des énoncés altérés ou lacunaires, n'hésitent pas à les modifier pour les rendre plus clairs ou plus parlants.

On peut donc évaluer de façon contradictoire l'importance accordée au document pris en lui-même. D'une part, il est présenté comme un *écrit* émanant d'une autorité lointaine et prestigieuse ; il est aussi un *objet* sacré, qu'il ne faut pas traiter avec désinvolture. D'autre part, le texte peut faire l'objet de mutilations ou modifications de la part de ceux qui pourtant croient en son pouvoir. Mais cette contradiction n'est qu'apparente : plus que le texte ou l'objet, l'important est l'acte prescrit. Dans leur forme actuelle, les différentes chaînes (à l'exception de la "Peseta de saint Martin de Porres", reproduite en annexe) ne comportent en effet aucune oraison, elles n'offrent pas de "brevet" à porter sur soi. Tout réside dans une obligation de transmettre qui s'est même durcie avec le temps : il est actuellement interdit de conserver chez soi un exemplaire du texte. Cette précision récente traduit sans doute une idée déjà en germe dans le principe même des chaînes : à l'obligation de faire suivre répond logiquement l'interdiction de conserver. Encore fallait-il que cette conséquence fût remarquée et rendue explicite. Les chaînes existent en dehors de tout contrôle par une quelconque autorité. Elles ne possèdent ni clergé, ni théologiens. Or, les obligations qu'elles expriment restent assez évasives. Dans la chaîne de saint Antoine, rien n'est dit, par exemple, des modalités de la transmission du texte : faut-il l'adresser à des proches ou à des inconnus ? Le nombre de 24 envois est-il impératif ? (Dans un *exemplum* positif, il est réduit à 20, parfois on demande 25 copies : influence du système décimal ?) Restent également indéterminés les rapports de l'institution avec l'orthodoxie religieuse, et l'autorité de saint Augustin vient peut-être remplir ici un vide que laissait ouvert la référence fondatrice au légionnaire ou au lépreux. Dans une certaine mesure, les "nouveautés" introduites dans les versions récentes peuvent s'interpréter comme des réponses à ces questions et comme le reflet de pratiques effectives. Un théologien spontané a précisé le rituel de la manière qui lui semblait correcte. D'où tirait-il ce sentiment des convenances ? De la chaîne elle-même, sans doute, mais aussi d'une culture religieuse plus diffuse, dont il faut maintenant préciser les contours.

### **Brevets et grimoires**

Si Jean-Baptiste Thiers avait eu connaissance de nos chaînes, il n'aurait pas manqué de les fustiger dans son *Traité des superstitions...* Je ne connais en vérité aucun équivalent exact de cette pratique dans les siècles passés et, pourtant, elle a un air de famille avec nombre de croyances et pratiques hétérodoxes. Le domaine le plus proche est celui des prières populaires dont les ethnographes ont recueilli de vastes collections. Mais les différences sont tout aussi marquées : ces textes comportent tous une formule religieuse, oraison, conjuration, et sont liés à un usage domestique, donc conservés par celui qui en prend connaissance, les conditions de la transmission pouvant être sujettes à des restrictions. Ces deux caractères font défaut dans notre document. Le trait le plus bizarre est peut-être sa vacuité : "Cette chaîne a été écrite...", est-il dit. Or, une fois déduits les *exempla* (qui supposent la chaîne déjà constituée), la lettre se réduit à l'énoncé de ses conditions d'utilisation. Rien ne peut être

désigné comme *texte* à transmettre, formule de dévotion ou phylactère magique. Le fondateur auquel on se réfère n'avait aucun savoir plus ou moins secret à communiquer, il a simplement institué *le fait de la chaîne*.

Les analogies avec les prières populaires n'en sont pas moins réelles et il est également certain que, dans leur état actuel, les chaînes sont les héritières de "brevets" ou prophéties écrites plus ou moins orthodoxes. X. Barbier de Montault publiait par exemple en 1877 dans la *Semaine du Clergé* un article consacré à une "révélation apocryphe" ainsi libellée :

"Un prêtre, en disant la sainte messe, entendit une voix qui lui dit : Les prédictions de la Salette vont s'accomplir, dites que l'on prie beaucoup pour apaiser la colère de Dieu. Tous ceux qui diront cette prière deux fois le jour et qui la distribueront à sept personnes seront préservées (sic) de ces maux.

Prière : Divine Eucharistie, pain des anges, manne des cieus, je vous demande pardon de tous les outrages qui vous sont faits en Europe. Daignez me pardonner et m'exempter de ces maux. Ainsi soit-il."

Les billets, est-il précisé, sont transmis de la main à la main, en particulier par des femmes pieuses. Au dire d'un paroissien, en quinze jours, "tout le monde en est". Le prélat condamne bien entendu cette pratique et se livre à une analyse du texte visant surtout à montrer qu'il est dépourvu des marques authentiques d'une autorité ecclésiastique. Il déplore que, néanmoins, de bons chrétiens soient trompés<sup>4</sup>. De fait, l'erreur est d'autant plus inévitable que l'Eglise tolère ou propage des dévotions tout à fait analogues à celles qu'elle condamne : prières indulgencées, neuvaines, invocations inscrites sur des images pieuses. L'une d'entre elles, parfaitement orthodoxe, constitue le prototype le plus probable de la chaîne de saint Antoine : il s'agit du "Bref de saint Antoine de Padoue", dont la légende situe l'origine au XIII<sup>e</sup> siècle. Une femme, victime des attaques du démon, est insultée par son mari et décide de se noyer. Cela se passe un treize juin, jour de la fête de saint Antoine. En allant vers la rivière, la désespérée entre dans une église des franciscains pour recommander son âme à Dieu et s'endort alors qu'elle est en prière. Antoine lui apparaît en rêve et lui remet un petit feuillet en lui disant : "Femme, levez-vous, prenez ce billet : si vous le portez sur vous, vous serez délivrée des vexations du démon". En se réveillant, elle a en effet entre les mains un parchemin sur lequel est écrit en latin : "Voici que le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a pu par sa victoire ouvrir le livre et rompre les sceaux" (Apoc., V, 50). Elle suspend le billet à son cou et est délivrée des assauts du démon<sup>5</sup>.

Ce récit est repris, sans distance critique, dans des ouvrages du début du siècle consacrés au saint de Padoue. Lui font suite des exemples contemporains de l'efficacité du Bref. Celui-ci est en effet, à cette époque, très officiellement diffusé, imprimé sur toile, par *Le messager de saint Antoine*, une revue destinée aux dévots du saint. Le récit d'origine comporte même un épisode qui semble fait pour légitimer la réplique du manuscrit céleste : le mari de la première bénéficiaire "tout heureux de faire connaître le miracle, en informa le roi qui voulut

voir le célèbre billet. La pauvre femme, n'osant s'opposer à la volonté du souverain, se dessaisit avec peine du précieux souvenir. Hélas! elle retomba aussitôt au pouvoir de Satan et se vit hantée de la tentation du suicide. Comme le roi refusait de rendre l'écrit du Thaumaturge, on songea du moins à procurer à la malheureuse, par l'intermédiaire des Frères Mineurs, une copie exacte du Bref miraculeux. La pauvre femme le reçut avec foi et fut immédiatement délivrée de sa cruelle obsession" 6.

Il reste que, du Bref à la chaîne, bien des choses ont changé. Le texte original a disparu, l'institution est passée du champ de la religion officielle à celui des "superstitions" incontrôlées. Sans doute la connaissance confuse d'une prière liée à saint Antoine qu'il était louable de diffuser a-t-elle inspiré les promoteurs de la formule actuelle. Les exemplaires les plus anciens dont je dispose (début des années 1950) s'inscrivent en effet dans un contexte "antonien" : "Copiez-la 13 fois une fois par jour le 13<sup>ème</sup> jour il vous arrivera un événement heureux qui vous comblera de bonheur si vous la continuez". Cette insistance sur le nombre 13 et le rituel prescrit ne sont pas sans rapport avec le culte dit "des treize mardis", amplification d'une formule de neuvaine destiné à obtenir d'Antoine une grâce importante dans des situations désespérées. L'association de saint Antoine et du 13 repose quant à elle, au niveau explicite, sur la date de sa fête -le 13 juin. Il faudrait encore s'interroger sur des motivations plus obscures, en rapport avec la légende du saint : n'était-il pas prédisposé à incarner les prestiges ambigus du nombre de la fortune et du malheur ? Nous retrouverons plus loin ce problème.

En tout état de cause, plutôt que dans des contenus ou une filiation explicite, c'est dans un style et la mise en place d'un univers symbolique familier qu'il faut chercher le lien entre les chaînes et les prières hétérodoxes connues par ailleurs : rhétorique de la formule liturgique (répétitions à valeur incantatoire, parallèles syntaxiques...) ; jeu sur les nombres 3, 7, 9, 24, avec une insistance particulière sur le 9 et le 24 : tous nombres "chrétiens", mais dans des contextes un peu différents. Le 24 n'intervient guère que dans l'*Apocalypse*, et correspond à la multiplication de 12, dont la valeur biblique est mieux attestée. 9, c'est 3 fois 3, multiplication de la Trinité par elle-même et chiffre de la dévotion très populaire de la neuvaine. Les nombres sont très fréquents dans les pratiques hétérodoxes, comme si à travers eux la religion rejoignait la magie. La marque de ce glissement est très précisément la *manipulation* des nombres : multiplication, mise en parallèle. Et c'est bien de cette manière qu'ils interviennent dans les *exempla* : 24 fois, 24 millions ; trois jours plus tard, trois millions ; neuf jours, neuf millions... Ce rappel lancinant d'indications chiffrées semble fait pour suggérer quelque mystère essentiel : sinon, pourquoi citer jusqu'à 18 nombres sur moins d'une page ?

Le texte manifeste donc un certain archaïsme, lisible également dans d'autres détails. Ainsi, dans une version de la chaîne saint Antoine, le légionnaire est dit avoir "trouvé" la chaîne, tout comme le Marabout Sémi de la Chaîne du Mont Arhat. Ils n'en sont pas les auteurs. D'où peut-elle donc venir, sinon du ciel ? La "Lettre tombée du ciel" est, depuis le



Moyen Age une des oraisons hétérodoxes les plus répandues. De même, l'idée que les prières secrètes doivent impérativement être transmises apparaît dans certains textes recopiés au XIX<sup>e</sup> siècle : "Tous ceux et celles qui la sauront et qui ne la réciteront pas à leurs voisins souffriront de grandes peines à l'heure de la mort <sup>7</sup>". Mais, plus que par cet ancrage dans une tradition, la chaîne surprend par la manière dont des formules aussi anciennes que celle de l'*exemplum* ou du nombre magique retrouvent ici une actualité. A l'environnement rural que reflètent les anciennes conjurations, aux craintes et aux espoirs métaphysiques se sont substitués les entours prosaïques d'une modeste existence de citoyen. Relations de patron à secrétaire, promotions mesquines dans la hiérarchie des bureaux, espoirs de gain sortis des publicités pour le Loto, voilà tout l'univers que peut embellir non plus essentiellement l'intercession d'un saint, mais, dans les dernières versions, une "chance" hypostasiée.

Sommes-nous donc sortis du religieux pour entrer dans la culture de masse des horoscopes et des Bagues de Rê ? De fait, les usagers de ces produits standardisés de l'irrationalisme contemporain ne se recrutent pas en dehors du "peuple chrétien", et il conviendrait de rechercher ce qui, dans le christianisme lui-même, autorise ou prépare une adhésion à ces modernes superstitions. Avec les chaînes, on ne peut en tout cas incriminer les promoteurs, pervers ou seulement cupides, de la vague actuelle de l'irrationalisme médiatisé : le mouvement existe en dehors de toute reconnaissance (même journalistique) et de toute exploitation commerciale. La rencontre de l'archaïque et du contemporain que manifeste le texte est avant tout révélatrice de la permanence de représentations qui ne sont peut-être à mettre au compte d'aucun courant d'idées organisé, mais qui ont trouvé jusqu'à présent dans le christianisme un langage et une caution métaphysique. Du moins ici le passage se fait-il d'une référence chrétienne à une pratique "superstitieuse" qui pourrait trouver en elle-même des motivations suffisantes. Quelle est donc la contribution de chacun de ces éléments à l'efficacité symbolique de la chaîne ?

### **Des vertus d'une chaîne**

De plusieurs manières jusqu'ici, nous sommes parvenus à la conclusion que la chaîne de saint Antoine, comme d'ailleurs les autres formules magiques ou religieuses, épuise son sens dans la prescription vide du "faire suivre", et celle-ci suffit en effet à justifier l'institution en tant que telle, c'est à dire : la chaîne. Tel est bien l'élément-clé du dispositif, il lui donne son nom, du moins le mot est-il présent dans tous les textes. Ses emplois sont d'ailleurs à la limite de l'anomalie sémantique : toujours pris de façon métaphorique, il désigne selon les cas le texte fondateur ("cette chaîne a été écrite par...") le message reçu dans sa matérialité ("M. Richard eut la chaîne et la brûla") et enfin l'institution ("cette chaîne ne doit pas être brisée"). Valorisé et polysémique, le mot s'impose comme le centre d'une élaboration symbolique dont nous allons essayer de repérer quelques aspects.

Une chaîne n'est pas une corde. Elle a des maillons. Elle permet d'obtenir du continu à partir d'unités discrètes, chaque maillon ayant la propriété paradoxale de remplir au mieux sa fonction transitive grâce à la perfection de sa clôture sur lui-même : avec du fini, on fait du potentiellement infini. De plus, dans ses emplois ordinaires, elle sert à attacher et suppose un point d'ancrage relié à un point d'arrivée aussi éloigné qu'on voudra. Image de la parfaite solidité, la chaîne exprime aussi la crainte de la rupture. C'est qu'elle est oeuvre multiple. Le "maillon le plus faible" sera le lieu aisément repérable de l'échec, un échec de la totalité dont il sera le seul responsable. La structure caténaire est ainsi un pari sur la force de chaque élément, et quiconque est pris dans une chaîne a des responsabilités infinies. Notons enfin, tout simplement, que la chaîne "enchaîne", et que le simple fait de la recevoir est ressenti comme une atteinte à la liberté.

Ce modèle est donc riche en potentialités symboliques qui toutes, peut-être, interviennent dans notre objet. Commençons par un aspect qui ne semble pas essentiel, même s'il joue dans d'autres formes de religiosité un rôle considérable : le lien avec une origine. Les chaînes éprouvent le besoin de préciser son point de départ parce qu'elles maintiennent avec lui le contact. Un légionnaire n'est sans doute pas une référence religieuse très sûre mais, même si son intrusion dans le texte est au départ une mauvaise leçon pour "missionnaire", cette remotivation et la "survie" du terme au fil des copies successives ne sont pas sans signification. Un légionnaire n'est-il pas une manière de pénitent ? Un criminel, peut-être, en voie de réhabilitation dans la souffrance et l'exil <sup>8</sup>? Que Dieu en fasse l'auteur d'une oeuvre pie ou l'inventeur d'une missive céleste serait un signe de pardon ou d'élection bien dans le goût de l'ancienne hagiographie. Les mêmes remarques vaudraient pour le lépreux, avec des références plus orthodoxes. Les prétentions à la sainteté d'un missionnaire ou d'un prophète sont moins problématiques. La chaîne serait ainsi un moyen de rester en contact avec un saint homme, comme, d'une manière analogue, le permettrait une relique. Le "bref de saint Antoine" avait assurément cette fonction. Sur les exemplaires diffusés au début du siècle, où le texte est inscrit dans l'image d'une croix, on peut lire : "Ce bref a touché à la vraie Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à la relique de St-Antoine". Concernant la chaîne, seulement deux des exemplaires en ma possession en attribuent la paternité à saint Antoine. Mais ne faut-il pas le reconnaître aussi dans le "missionnaire d'Amérique du Sud" désigné comme l'auteur de la "chaîne de Nouvelle Angleterre" et nommé, selon les exemplaires, Sual Anthony de Creff (ou de Croff), Sau Anthan de Croff, Saul Amina, Saul Ahnum, Paul Anthony Craif, Saul Anthony Decrof, Anthal Craff ?

Autre aspect important du symbolisme de la chaîne : l'idée de solidarité ou d'union entre les hommes. Celle-ci est directement mise en oeuvre dans les chaînes humanitaires et, de façon plus discrète, dans les réseaux de correspondance entre jeunes. Ce n'est sans doute pas un hasard si une chaîne de cartes postales, diffusée dans les établissements scolaires de la région toulousaine ces dernières années, prétend avoir été fondée "par 6 jeunes allemands" :

n'appartient-il pas à la jeunesse de faire fi des frontières et d'en finir avec des décennies de haine ? Une autre, intitulée "Jeu international des enfants", s'affirme "organisée par tous les enfants du monde" et précise : "Je te prie de ne pas arrêter ce jeu, nous l'offrons pour la paix dans le monde que nous désirons tous et pour tous les peuples." *Offerte* (à qui?), l'institution n'est-elle pas en elle-même une sorte d'oblation ? Un curieux détournement de la chaîne de saint Antoine, dont le texte a été recueilli dans la région toulousaine au début des années 80 constitue enfin une tentative pour la relier à cet idéal de solidarité que, par ailleurs, elle manifeste bien mal :

"Ami, je viens de recevoir la chaîne. Ainsi rédigée : [suit le texte habituel, un peu résumé]

Deux attitudes peuvent suivre cette réception :

- La crédulité (entachée d'une pointe de superstition) qui conduira à l'exécution immédiate de l'ordre manifesté.

- Le scepticisme et le refus amusé de se laisser entraîner vers un acte sans conséquence qui pourrait bien avoir été dicté par le responsable du Service des Postes du point de départ de ladite chaîne.

Sans être normand, je n'adopterai ni l'une ni l'autre, je transmets cependant cette chaîne en lui donnant la signification d'un message d'amitié.

Et j'adresse donc à 24 amis le salut cordial d'un de leurs semblables qui souhaite que le développement d'un tel échange participe, bien qu'anodin, à l'instauration d'un monde meilleur."

Retenons de ce texte l'esquisse d'une utopie fraternelle, fondée sur l'effet presque magique d'une communication réduite à un "salut cordial" entre des "semblables". L'anonymat de l'expéditeur prend ainsi une forme universelle, bien en harmonie avec la visée de l'envoi - instaurer un *monde* meilleur - et il est fort probable que les "amis" auxquels s'adresse le message sont en réalité des inconnus.

Là n'est pourtant pas l'essentiel. De façon générale, l'image de la chaîne trouve dans une relation avec le temps son expression symbolique la plus riche : les cycles annuels s'engrènent dans un temps linéaire, le cycle fini de chaque existence contribue à la survie indéfinie de l'espèce. Mais chaque cycle doit être achevé et parfait pour permettre au suivant de s'accomplir. Or, la culture chrétienne impose l'idée d'une fin des temps, dont la conscience moderne semble depuis longtemps incapable de penser qu'elle pourrait être un événement heureux. Cette fin des temps, rupture dans le temps, peut être conçue, selon le modèle de la chaîne, comme la conséquence de l'imperfection d'un cycle élémentaire. Et en effet, de très nombreuses croyances populaires rattachent la fin du monde à une anomalie dans un phénomène de type cyclique : par exemple, une disposition aberrante (parce que trop tardive) du cycle de Pâques. Si le coucou ne chantait pas au printemps, dit-on encore, la fin du monde serait pour bientôt... Ces anomalies permettent la prédiction, mais aussi la parade : il existe

des "rituels de la continuité", destinés précisément à renouer ce qui menace de se rompre, qui prennent souvent la forme d'un processus ininterrompu ou toujours relayé<sup>9</sup>.

Les chaînes, en insistant sur la nécessité de répéter indéfiniment le même *enchaînement* reprennent donc une hantise et une forme rituelle bien attestées. Mais, au lieu de s'en remettre à la puissance d'un médiateur autorisé, elles rendent chacun responsable du succès du rituel salvateur : responsabilité considérable, si on la met en rapport avec l'idée de la fin des temps. Pourtant, rien dans les textes n'en désigne clairement l'enjeu. La chaîne n'a aucune finalité explicite : avantages ou désastres récompensent ou punissent selon que l'on respecte ou non la consigne. Mais pourquoi faut-il la respecter ? Et à quoi sert la chaîne ? On apprend seulement qu'elle "doit faire le tour du monde". Les versions selon lesquelles elle l'a déjà fait sept ou neuf fois confirment le succès de l'entreprise, mais ce résultat ne semble pas suffisant, puisque, malgré les tours déjà bouclés, la chaîne doit encore continuer... Fondamentalement, ce qu'il faut, c'est *faire la chaîne*, devenir le maillon anonyme d'un projet de dimension cosmique<sup>10</sup>. Ne s'agit-il pas, en quelque sorte, de sauver le monde par la répétition propitiatoire d'actes d'enchaînement aptes à prévenir toute rupture ?

De façon plus directe, le texte nous parle d'une autre fin du monde : celle qu'implique notre mort. Pour tout manquement à l'impératif caténaire, la sanction est en effet la mort violente. Très précisément, une mort dans la solitude, ou la solitude par la mort : suicide, assassinat ou accident, mort des proches imposant en outre, dans l'un des exemples, une réclusion dans un lointain hôpital. Ainsi sont mis en relation destin individuel et destin collectif. On est puni par où l'on a péché, on meurt solitaire pour n'avoir pas voulu participer à l'oeuvre collective de survie. On a rapproché la fin du monde, et le monde finit pour soi.

Cette présence de la mort est sans doute l'aspect le plus saisissant du texte : les personnes interrogées ont unanimement affirmé que la réception de la chaîne avait suscité un étonnant malaise<sup>11</sup>. Certes, on ne reçoit pas tous les jours un *memento mori* aussi explicite - presque une menace de mort. Mais la force de cette idée tient avant tout à sa "mise en scène" : outre que le texte met en position d'être responsable de sa mort prochaine, il offre un moyen magique de la conjurer. Comme tout rituel, le bon usage de la chaîne rend manipulable une situation qui se prête mal à un aménagement d'ordre technique. Transmettre le message, c'est renouer le fil des jours qui pouvait se briser, et, par métaphore, allonger sa propre vie. Mais, si cette chaîne ouvre sur le futur, elle s'enracine également dans le passé. Comment comprendre, dans cette direction, son pouvoir de concaténation ?

### **La mort, le sort**

Je ne pense pas avoir forcé les textes en y lisant des enjeux métaphysiques qui semblent à première vue excéder leurs préoccupations étriquées. Il reste encore à aller plus loin dans cette voie en examinant les liens de deux termes mis en parallèle : la mort et la loterie. Cette tentative d'analyse concerne plus particulièrement la chaîne de saint Antoine, et il faudra

essayer de comprendre pourquoi certains éléments que je serai conduit à valoriser ne se trouvent pas dans plusieurs des autres formules.

Certes, toutes les "récompenses" n'ont pas la forme explicite d'un profit dû au hasard, mais la chance prodiguée par saint Antoine semble frayer son chemin dans le décousu d'existences où pertes et profits sont comme autant de coups heureux ou malheureux : "Monsieur Benes l'a mise de côté [la chaîne], il perdit son emploi de coiffeur. Il reçut 7500 F, il les perdit car il avait brisé la chaîne. Il prit la lettre et en fit 20 copies ; quelques temps après, il gagne 7000 Dollars." On ne sait trop à quel jeu joue cet homme, ou si sa vie se règle sur les tirages d'une nouvelle loterie de Babylone, mais sa chance tourne au gré d'un bien curieux destin. Le texte, ici comme ailleurs, nous laisse dans l'ignorance des conditions dans lesquelles l'argent a été "gagné" ou "perdu". La seule source de gains qu'il veut connaître est la loterie. Et en effet, pour que la "chance" existe vraiment, il faut que soient neutralisés tous les déterminismes sociaux ou économiques du profit, surtout lorsque celui-ci (20 milliards de F, 20 millions de Dollars) déborde l'ordre de grandeur des finances domestiques. Seule la loterie peut réaliser de tels prodiges et ses arrêts sont soumis, pense-t-on, à des *influences* relevant aussi bien des astres que de l'intercession des saints. L'hypothèse du pur hasard est difficile à admettre, alors qu'il est toujours tentant de tisser les réseaux de déterminismes imaginaires. Et ce qui vaut de la loterie est aussi vrai de la vie en général. Comme le notait R. Caillois : "Le fatalisme, le déterminisme strict, dans la mesure où ils nient la responsabilité, se représentent l'univers entier comme une gigantesque loterie généralisée, obligatoire et incessante, où chaque lot -inévitabile- n'apporte que la possibilité, je veux dire la nécessité, de participer au tirage suivant et ainsi de suite"<sup>12</sup>.

Il faudra prolonger cette enquête par un examen plus précis du thème de la chance, mais ce qui a été dit suffit pour revenir à notre propos. La chaîne joue de façon subtile sur la nécessité et le hasard, l'incertitude du lendemain et la certitude de la mort, la maîtrise et l'impuissance. Elle se présente comme une étroite conquête sur les hasards du monde : influence bénéfique sur des processus largement aléatoires et moyen plus sûr d'éviter le pire. Reste à examiner les ressorts symboliques du pouvoir que ses adeptes peuvent lui reconnaître.

Admettons que les gains sont acquis par loterie et que les pertes se ramènent à une condamnation à mort. Ces deux situations correspondent respectivement au lien maintenu et au lien brisé. Nous avons déjà vu que cette alternative, rapportée au futur, est métaphore de la survie et de la mort. Mais en allant vers le passé ? Qui trouve-t-on parmi les premiers intermédiaires de cette longue chaîne arrivée jusqu'à nous ? Des morts, assurément. Rapportée au passé, la chaîne est une métaphore de notre dette envers ceux qui étaient avant nous. Elle ne transmet rien d'autre que le devoir de maintenir un contact entre les vivants et les morts. Arrêter la chaîne, c'est rompre ce lien et se vouer à une mauvaise mort. C'est mourir sans descendance (caténaire) et priver les morts de descendants. Au contraire, en prolongeant le fil, on satisfait les morts. Et l'on gagne à la loterie. Ce rapprochement n'aurait pas grand sens si

l'on ne savait, grâce aux travaux de Dominique Blanc, que faire gagner à la loterie est une fonction typique des morts dans les cultures méditerranéennes depuis au moins deux siècles. De même, le hasard est impliqué dans de nombreux rituels permettant d'entrer en contact avec eux <sup>13</sup>. La chaîne de saint Antoine semble reprendre implicitement ces éléments traditionnels. Cherchons enfin la motivation de ces liens établis entre les morts et les jeux de hasard.

"Cette lettre a fait sept fois le tour du monde ; la chance vous l'a envoyée, vous devez recevoir la chance neuf jours après". Cet envoi dont les nombreuses pérégrinations accusent l'indépassable errance est donc tombé dans votre boîte à lettres. Il y est venu par hasard. Le caractère aléatoire des destinations, déduit initialement de la fantaisie des adresses, est maintenant justifié : il semble logique d'adresser la chaîne à des inconnus, et par suite de supposer qu'un inconnu vous l'a adressée. Cette "loterie" inscrite dans l'acte rituel lui-même correspond à la manière la plus usuelle de communiquer, de façon anonyme, avec les morts. Le lien se double ainsi de l'absence de lien, et cette manière de rester en contact tout en maintenant une distance semble typique du rapport avec les morts en général. On comprend ainsi que chaque expéditeur accepte un anonymat qui lui permet à la fois d'agir et de se cacher. Receveur désigné par le sort, il peut se reconnaître comme une personne qui a des comptes à régler avec les (ses) morts, et trouver, en même temps qu'un rappel à ses devoirs, le moyen de les accomplir.

Le rituel est, à cet égard encore, révélateur d'une structure typique des transactions avec les morts. D'une certaine manière en effet, il s'agit d'un sacrifice. Dépense d'argent : plus de 50F de timbres en 1992, plus le prix des éventuelles photocopies <sup>14</sup>. Coût en temps assez élevé, même lorsqu'il est fait appel à un moyen de duplication mécanique : la plupart des textes ont été dactylographiés par un néophyte besogneux, la graphie des adresses traduit souvent une relation pour le moins occasionnelle avec l'écriture. Nul doute qu'il faut plusieurs heures pour s'acquitter de ses devoirs. La formule du sacrifice est soulignée par l'interdit de possession qui accompagne le texte. Même si l'objet est en lui-même dépourvu de toute valeur d'usage, il faut que le don soit total, qu'il n'en reste rien à la disposition du donateur. Abnégation emphatique qui manifeste sous la forme d'un "geste symbolique" la portée véritable du rituel : il suffit qu'un don soit *signifié*, comme en témoigne encore la pièce d'une peseta collée sur les chaînes de saint Martin de Porres et qui correspond à la plus petite espèce monétaire circulant en Espagne.

Cette analyse se heurte cependant à une objection sérieuse : certains types de chaîne (la "Lettre aux étudiants", la "chaîne de Nouvelle Angleterre", celle de saint Martin de Porres) prescrivent non des envois aléatoires, mais le choix de destinataires ayant besoin de chance. Sans chercher à tout prix à sauver mon interprétation, je ferai deux remarques. Tout d'abord, le principe de l'anonymat est dans tous les cas maintenu. "Personne ne doit savoir qui te l'envoie [la lettre]" précise une version ancienne de la chaîne de saint Antoine qui prescrit par

ailleurs des envois "si possible à ceux qui ont besoin d'une grâce de saint Antoine"<sup>15</sup>. Même si la réception du pli traduit l'intention d'un destinataire, celui-ci reste inconnu du destinataire dont le texte estompe même parfois, en un lapsus révélateur, la réalité : "Cette lettre vous est envoyée *par* la chance", lit-on sur quelques exemplaires, au lieu de "*pour* porter chance". En tout état de cause, l'impossibilité d'identifier l'expéditeur conjugue, d'une nouvelle manière, le lien et l'absence de lien.

En second lieu, les trois versions citées s'affichent, beaucoup plus que les chaînes de saint Antoine, comme des porte-bonheur. Même si elles comportent elles aussi des mises en garde menaçantes, leur tonalité d'ensemble est beaucoup moins noire. Dans le cas de la "Lettre aux étudiants", le danger encouru est certes grave (n'avoir "ni chance ni bonheur"), mais le texte ne se réfère explicitement ni à la mort, ni à la loterie. Il semblerait que la rupture de la chaîne soit interprétée comme manquement à un devoir de solidarité : s'il est impossible d'oeuvrer à son bonheur sans penser aussi à celui des autres, en contrepartie, le refus de transmettre le bien dont on dispose le change en un mal.

Que l'on se tourne vers le passé ou vers le futur, la chaîne parvient donc à transformer en rituel une image forte de la succession des jours et des générations. Les deux situations ne sont pourtant pas symétriques. L'association globale des images de la chaîne et de la mort suffit à expliquer l'impression de malaise que suscite la réception de la lettre. La relation aux morts, quant à elle, me semble *inscrite* dans le texte, mais je doute qu'elle soit ressentie en l'absence d'une réelle familiarité avec les usages et les croyances évoqués plus haut. Le seul moyen de comprendre la rencontre de ces thèmes est, me semble-t-il, d'approfondir le lien qui peut exister entre les chaînes et le culte de saint Antoine de Padoue : à travers lui, en effet, nous rejoignons des pratiques et un système symbolique appartenant sans conteste à notre temps.

### **Objets perdus et billets gagnants**

J'ai déjà signalé la filiation plus que probable conduisant du "bref de saint Antoine" (et d'autres modalités de son culte, en particulier la "treizaine" en son honneur) à la chaîne placée sous son patronage. Même si certains types de textes ne le mentionnent pas, il est peut-être possible de justifier le lien établi entre le saint de Padoue, le principe général des chaînes et les objets ou notions qu'elles mettent en jeu<sup>16</sup>.

Saint Antoine est, de nos jours, universellement connu comme celui que l'on invoque pour retrouver les objets perdus. Il s'agit là d'un "savoir" qui s'étend bien au-delà du cercle des chrétiens pratiquants (ou même "saisonniers"). Mais qu'est-ce donc qu'un objet perdu ? Cette notion définit moins une chose qu'un type de relations. N'est en effet perdu qu'un objet dont je pense qu'il existe encore actuellement sans être parvenu, malgré mes efforts, à le localiser : il n'est pas où il devrait être, mais il est bien quelque part. N'accède à ce statut qu'un objet de

quelque importance pour moi, en raison de son caractère indispensable (les clés de la voiture ou de la maison, un papier administratif), sa valeur marchande ou affective -les deux allant de pair dans les nombreux cas où l'objet perdu est un bijou. La "perte" suppose donc un déficit d'information et d'intentionnalité : je ne sais pas où est une chose ; elle occupe un lieu que je n'ai pas choisi ; je ne sais plus où la chercher. Pour la retrouver, il faudra ou bien "tomber dessus par hasard", ou bien avoir soudain "l'intuition" qui dirigera vers un endroit insolite où "normalement" elle ne devrait pas être. En clair, retrouver un objet perdu a quelque chose d'un "coup de chance"

C'est dans ce contexte que prend place le recours à saint Antoine. Sa forme la plus usuelle est celle de l'offrande -préalable ou promise à travers un vœu. Dans tous les cas, il s'agit d'une mise de fonds insignifiante par rapport à la valeur de l'objet et son effet n'est pas automatique. Cette situation est tout à fait comparable à celle de la loterie : une mise de faible importance *est susceptible* de me rendre maître d'un objet de valeur ou d'une grosse somme d'argent. Mais je n'ai ni l'information ni les moyens d'action qui me permettraient de l'acquérir à coup sûr. Le recours à saint Antoine -à travers l'expédition de la chaîne ou l'offrande - revient à lui prêter le pouvoir d'établir une bonne conjonction entre moi et un bien désirable dans un contexte où mes moyens propres d'agir efficacement sont insuffisants. Le saint doit susciter une "heureuse rencontre". N'est-ce pas là la définition même de la chance ?

Il faut encore noter que, dans les deux cas, c'est en se séparant d'un peu de bien que l'on peut ensuite s'approprier un bien supérieur. Est-ce à dire que l'on peut acheter la faveur du sort ? La "chaîne de Nouvelle Angleterre" semble exclure cette possibilité, à travers cette formule énigmatique : "N'envoyez pas d'argent, car le hasard [la chance] n'a pas de prix". Les dévots de saint Antoine, quant à eux, paraissent mieux assurés des vertus de leur obole. Or celle-ci a, en principe, une destination tout à fait spécifique : elle contribue à l'œuvre du "Pain de saint Antoine", une institution de charité destinée à nourrir les pauvres. Les dons, en dépit de leur forme le plus souvent monétaire, sont exprimés dans les comptes de l'association en termes de kilogrammes de pain<sup>17</sup>.

Ici encore, le parallèle avec la chaîne est total : il faut *donner* pour recevoir, et non pas *acheter* le bien que l'on espère. La manipulation d'espèces monétaires pouvant devenir le symbole du caractère mercantile de la démarche, sa réalité est niée symboliquement par la conversion de l'argent en pain. En outre, à travers les pauvres anonymes que l'offrande servira à nourrir, c'est la figure des morts qui se profile à nouveau. Il reste que le rapport à l'argent soulève une difficulté. L'espoir du gain, central dans les chaînes, constitue un objectif d'autant moins louable qu'il est lié à des jeux de hasard. Et pourtant, on peut se demander si le recours à un saint à ce propos n'est pas, à certains égards, tout à fait logique. Pour s'en convaincre, il convient d'examiner rapidement les représentations du jeu, de la circulation des richesses et de l'existence elle-même.



Une curieuse institution existant en Italie nous mettra sur la voie de cette enquête en la rattachant immédiatement à notre objet. On trouve sur des billets de banque le texte dont voici la traduction : "Si vous trouvez ces 1000 lires, écrivez-en trois autres et vous serez heureux pendant sept ans. Si vous brisez le jeu, vous serez malheureux pendant sept ans." Il s'agit bien là d'une formule de chaîne réduite à sa plus simple expression, en dehors de toute référence à la sphère du religieux. L'essentiel est pourtant préservé, plus clair même que dans nos autres exemples : la découverte fortuite du billet, comme la réception d'une chaîne, vous place dans une situation de *jeu forcé*. Et c'est d'ailleurs par le terme de *jeu* que l'institution est désignée, ce qui permet de la rapprocher du principe de la loterie. Il faut encore noter que, dans cet exemple, la monnaie elle-même devient le support de la circulation d'un autre type de bien : la chance. Une situation analogue existe dans la chaîne de saint Martin de Porres, qui comporte une pièce collée sur la feuille de papier et s'intitule très exactement : "La peseta de la chance de saint Martin de Porres". Cela suppose que l'argent lui-même, dans sa matérialité d'espèce monétaire, devient un "porte-bonheur", et ce dans la mesure où il est mis en circulation. Les autres chaînes, du moins celles de saint Antoine et de la Nouvelle Angleterre, sont également placées sous le signe de la monnaie dans la mesure où elles font mention de plusieurs grosses sommes d'argent. Elles sont en même temps un capital de chance qui se désigne comme tel : "La chance vous est envoyée". Et c'est bien *la chance elle-même qui circule* (conçue cette fois-ci comme réception du "gros lot" ou de ses signes annonciateurs), car le texte continue par ces mots : "Vous devez recevoir la chance dans les quatre jours [...] Vous la recevrez par la poste".

Il y a donc, semble-t-il, une homologie entre la circulation de la chance et une certaine représentation de la circulation des richesses, chaque terme étant susceptible d'être acquis et perdu, de se concentrer fortuitement dans les mains des uns et de rester durablement inaccessible aux autres. Mais, comme on dit, "la roue tourne". Le joueur vit de l'espoir que, par une sorte de justice, la chance "tourne" enfin en sa faveur. La circulation des chaînes ne mime-t-elle pas en quelque façon ces nécessaires redistributions ? Ces remarques rejoignent les constats des ethnologues ayant étudié les jeux de hasard. Les chaînes semblent s'inscrire précisément dans les deux représentations aujourd'hui dominantes des procédures aléatoires : le schème de la compensation et le schème de la grâce<sup>18</sup>. Ces interprétations spontanées débordent largement le domaine des jeux. Comme l'a souligné R. Caillois, c'est la vie elle-même qui finit par se confondre avec une loterie, dans la mesure au moins où la logique économique du jeu, centrée sur la circulation et la disproportion entre effort et profit, prend le pas sur une représentation productiviste de la création et l'acquisition des richesses. A cet égard, on peut se demander si la participation à des chaînes "spéculatives" ne relève pas de cette vision naïve d'une circulation suffisant à produire des richesses. L'insistance des chaînes sur des malheurs qui seraient -bien au-delà de la perte d'une mise- la contrepartie des gains monétaires entre-t-elle encore dans ce schéma ?

La vie, en effet, comporte des "chances adverses"<sup>19</sup>, alors qu'à la loterie, on ne perd jamais plus que sa mise (au niveau, du moins, des pertes matérielles. Je laisse de côté pour le moment les pertes symboliques). De plus, "il faut bien vivre", mais on n'est pas contraint de jouer à un jeu de hasard. Si la vie peut être définie malgré tout selon cette comparaison, il faut la considérer comme *un jeu forcé comportant des lots positifs et négatifs*. Cette définition sous-tend sans nul doute bien des jugements désabusés sur l'existence. Elle admet un corollaire plus aisément repérable dans le discours qui entoure le jeu : celui-ci apparaît souvent comme un modèle appauvri de la vie, qui peut lui être associée de façon analogique, il devient un miroir de l'existence et donc un espace ouvert à la divination ou aux rites propitiatoires ou préventifs. Il peut aussi être considéré comme une partie de cette existence, soumis aux mêmes lois générales et entretenant avec elle des rapports de l'ordre de la compensation. Dans la première hypothèse, le jeu relève d'une "chance" qui se manifestera aussi par ailleurs : d'où les enjeux symboliques des pertes et des gains, qui sont autant de tests de chance ou d'épreuves divinatoires; dans la seconde, il compense les heurs et malheurs de la vie ordinaire, comme le suggèrent les expressions usuelles : "avoir une veine de cocu" ; "malheureux au jeu, heureux en amour" qui constituent le commentaire le plus ordinaire des aléas de la chance. Même si ces deux herméneutiques conduisent à des évaluations contradictoires, elles ont en commun de mettre l'espace étroit du jeu en relation avec des enjeux liés à l'existence tout entière. La référence aux vicissitudes de la conjugalité n'est d'ailleurs pas sans signification : qui n'a entendu dire que le mariage "est une loterie" ?

L'introduction de "lots négatifs" ne s'explique donc pas seulement par référence à la réalité empirique de la vie, elle relève elle aussi de la représentation de l'existence en terme de compensations. Il s'agit en somme d'une généralisation du principe du "bien limité"<sup>20</sup>: non que le bien dont je jouis prive nécessairement quelqu'un ; plutôt : le bien dont je jouis a pour contrepartie objective un mal dont je pourrais pâtir. Et donc, par exemple : si un saint peut me faire du bien, il peut aussi me faire du mal ; si je me réjouis trop de mon bonheur, je m'expose à le perdre... Ces éventualités contraires sont d'autant plus inévitables que l'on s'est mis (ou qu'on a été mis) en position de joueur ou de demandeur. Une fois le jeu engagé, on ne peut échapper à la totalité de ses enjeux -et c'est sans doute pour cela qu'il peut devenir une *passion* .

La menace du malheur, contrepartie de la chance à la loterie, est donc bien à sa place dans les chaînes. Elle n'est pas non plus en opposition avec l'esprit du culte des saints. "Je suis croyante et les saints ne font pas de mal", écrit -pour se rassurer ? - une correspondante de Méné Grégoire. Tel n'est pas le jugement dominant, et il est sans doute révélateur que saint Antoine soit parfois invoqué "pour la vie ou pour la mort", ou qu'on lui prête un tempérament vindicatif<sup>21</sup>. Quant à la forme monétaire du profit attendu de la chaîne, est-elle très différente des bénéfices liés au recouvrement d'un objet perdu ? Dans tous les cas, le Ciel est bien loin ! Un pieux abbé, auteur d'une Vie du saint de Padoue, s'attristait naguère de voir le

nom d'un franciscain, dont cette appartenance suffit à désigner le mépris du monde, désormais attaché à des préoccupations si basement matérialistes ! Cette remarque vaudrait aussi bien pour le culte de tous les saints, à qui l'on ne demande guère de faveurs d'ordre spirituel. Il est vrai, néanmoins, que le contraste est particulièrement criant dans le cas de saint Antoine. En l'érigant en quelque sorte en patron des jeux de hasard, les chaînes poussent à l'extrême un "malentendu" déjà à l'œuvre dans le patronage des objets perdus. Mais s'agit-il vraiment d'un malentendu ? Ces usages "superstitieux" peuvent aussi s'interpréter comme un hommage rendu à des puissances transcendantes maîtresses de tous les aspects de l'existence des hommes. La "superstition" n'est-elle pas, à certains égards, l'expression d'une vision du monde essentiellement *religieuse* ?

### **Le XXI<sup>e</sup> siècle sera superstitieux...**

Dans le corpus ici étudié, la chaîne de saint Antoine se trouve en gros au centre d'un continuum qui nous fait passer du texte de prière à un pur procédé magique sans référence aucune à un contexte religieux. Ce dernier cas de figure a été illustré par l'exemple de la chaîne inscrite sur les billets de 1000 livres. Citons encore la version marocaine de la "chaîne de Nouvelle Angleterre", dont on comprend qu'elle ignore les références chrétiennes, mais qui ne les remplace pas pour autant par des références à l'Islam. Recommandant d'envoyer le texte à des "partenaires superstitieux", elle s'achève sur ces mots : "SVP n'oubliez pas cela, ça marche, ça marche, ça marche, ça marche, ça marche et ça marche...". *Ça marche* : c'est souvent en ces termes impersonnels que s'avoue la croyance en l'efficacité de procédés que la raison condamne, recours au guérisseur ou obole à saint Antoine, l'autorité de l'expérience devant réduire le sceptique au silence.

A l'autre pôle se trouve la "Peseta de saint Martin de Porres", comportant plusieurs invitations à prier et formules d'invocation. Ce type de texte est à rapprocher des prières laissées dans les églises, et des transferts entre les deux institutions ne sont pas à exclure. Du moins les chaînes de prière relèvent-elles explicitement, dans l'esprit de leurs adeptes, du culte des saints. Concernant la chaîne de saint Antoine sous sa forme actuelle, le nom d'un saint - Antoine ou Augustin - et le terme de "missionnaire" sont les seuls indices d'un lien avec l'univers chrétien : un lien vraiment minimal. On serait donc tenté de la situer hors du champ du religieux - du côté de la superstition ou de la magie. Cette distinction a suscité, au sein des sciences humaines, des débats auxquels le dossier des chaînes permet d'apporter une contribution utile<sup>22</sup>.

Les chaînes font signe vers des conceptions religieuses ou métaphysiques importantes : fin des temps, culte des morts, équilibre du monde... Mais l'essentiel s'est révélé dans le jeu des formes, et non dans les thèmes explicites. Les références immédiatement parlantes pour une conscience chrétienne, quand elles existent, ne sont sans doute pas dépourvues de signification, elles constituent une "mise en contexte" qui favorise l'effet des structures. Mais

ce sont bien celles-ci qui jouent un rôle déterminant, leur efficacité symbolique débordant l'espace des croyances capables de les soutenir. "Même si vous n'êtes pas superstitieux, notez ceci..." Belle invitation à l'être tout de même, et le problème est finalement de savoir dans quelle mesure nous le sommes.

La réception de la chaîne suscite un malaise, même chez les personnes les plus rationalistes. Faut-il simplement prêter à l'idée de la mort la capacité de terroriser la raison ? De fait, les modalités de sa mise en scène dans le texte sont pour beaucoup dans son détestable effet : si la chaîne angoisse, c'est parce qu'elle rend la mort présente à travers une métaphore qui engage notre liberté. L'efficacité du rituel de liaison engendre en contrepartie l'angoisse de la rupture. Et le texte se concentre finalement sur l'essentiel : la détermination du rituel lui-même, accompagnée d'allusions suffisantes à ses enjeux. Le destinataire du message reconstruit de façon plus ou moins consciente le champ sémantique de la chaîne, en retient au minimum l'angoisse de se trouver pris dans un réseau d'obligations d'autant plus inquiétantes qu'elles sont évasives. La superstition n'est-elle pas toujours liée à l'efficacité symbolique d'un signe de vie ou de mort ?

A ces modalités de l'efficacité symbolique du texte, il faut ajouter celles qui découlent de son statut. Ce qui trouble les destinataires, c'est en premier lieu que le message est inclassable. "J'ai reçu il y a quelque temps une lettre anonyme pareille à celle-ci", écrit un correspondant de Ménie Grégoire. "Encore une lettre de menace", note une autre personne<sup>23</sup>. Il s'agit là de désignations abusives, qui en disent long toutefois sur le mécanisme de la chaîne aussi bien que sur l'effet de panique que suscitent les lettres anonymes. Celles-ci visent en général à nuire en violant la frontière entre la vie privée et l'existence sociale des personnes. Les chaînes réalisent une transgression analogue : la vie privée d'un individu, à qui un message est nommément adressé par un inconnu, est mise en relation avec des enjeux qui lui échappent sans qu'on lui demande son avis. L'agression est d'autant plus insupportable que sa source et ses motifs ne peuvent être repérés. Aussi certains se rassurent-ils en identifiant, de façon plus ou moins fantasmatique, l'expéditeur : "C'est le type qui vit avec ma fille. Je lui ai renvoyée. Il me l'a renvoyée. Mais je l'ai détruite. C'est un dégoûtant personnage." "Le plus fort, je suppose que c'est de ma sœur !" "Ces envois coïncident avec le passage de gitans dans le voisinage"<sup>24</sup>.

Quelques lettres portent, d'une autre manière, la marque du malaise lié à leur statut anormal<sup>23</sup> : leurs rédacteurs les "tirent" vers la forme de la correspondance domestique en ajoutant des mentions telles que : "Bien amicalement", "Meilleurs vœux pour 1989", "A love letter to you", "Merci et bonne chance". D'autres, plus rares, renforcent un ton administratif déjà suggéré par le recours à la dactylographie et la photocopie : "Diffusion de cette lettre de meilleurs vœux", "A lire, très important" -le même exemplaire portant une liste de 51 dates correspondant sans doute aux envois successifs.

Tout cela semble donc concourir à la production d'un *objet symbolique*, symbolique au moins en ce qu'il s'écarte de tous les registres pragmatiques d'ordinaire associés à la réception d'une lettre : elle m'est adressée sans l'être vraiment, par un individu que je ne connais pas et qui s'abrite parfois derrière une institution -"la chaîne" étant la seule signature- qui n'atteint pas la dignité d'une personne morale de type administratif ou politique. Beaucoup d'exemplaires récents de la chaîne de saint Antoine sont signés "La chance", autre façon de constituer en sujet un être de raison. Et en vérité, on l'a vu, c'est bien la chance, cette chose impalpable et fugitive, qui se met à exister comme une réalité tangible et manipulable : "La chance vous est envoyée". Dans bien des cas, les mots chaîne et chance sont employés l'un pour l'autre : ils servent indifféremment de signature, on lit des énoncés tels que : "La chaîne vous accompagnera". Plus qu'un simple lapsus, cette assimilation est la conséquence du système symbolique : avec la chaîne, c'est bien la chance que vous tenez entre vos mains, c'est elle qu'il s'agit de faire circuler. Très concrètement, il est difficile de savoir qu'en faire sitôt qu'on refuse d'entrer dans le jeu. Les bons chrétiens devraient la tenir pour inefficace parce que dépourvue de légitimité. Quelques uns n'en vont pas moins porter les lettres au curé pour qu'il les détruise <sup>26</sup>. Autre solution : la conservation, qui semble permettre d'échapper au poids symbolique d'une destruction. J'ai ainsi recueilli de véritables collections de chaînes, certaines datant de plusieurs années, sans recevoir d'explication satisfaisante sur les raisons de ce stockage. L'émission de Méné Grégoire a joué, de son côté, ce rôle de "décontamination" du sacré. Les lettres accompagnant les envois sont éloquentes: "Vous me sortez une belle épine du pied! "; "Ils mettent des choses horribles qui font peur. Comme je ne sais que faire, je vous l'envoie"... Elles traduisent aussi la gêne éprouvée, à travers toutes les nuances du "je sais bien, mais quand même..." : "Cette chaîne a été adressée à mon fils. Inutile de dire le peu de cas qu'il y porte. Hélas moi je suis superstitieuse, alors bien que sachant que c'est complètement idiot, j'ai fait les 24 copies [...]. Si ce n'était cette stupide superstition je la mettrais au panier, mais je ne peux pas [...]. Ce que je sais, c'est que je suis bête." "Je ne suis pas superstitieuse, mais quand même, lorsqu'il m'arrive une tuile. J'en ai eu pas mal depuis et je me demande si cette prière aurait quand même un pouvoir <sup>27</sup>."

Tout concourt assurément à rendre la chaîne "troublante". Il faut cependant distinguer celui qui continue la chaîne de celui qui la brise. L'adhésion me semble inséparable d'une attitude religieuse au sens large, c'est à dire d'une effectuation au moins partielle de la signification métaphysique du texte et de ses enjeux. Est-elle seulement "superstitieuse" ? On confond sous ce mot des attitudes différentes, dont le sol commun est le fait humain général de l'interprétation versant dans le délire, accompagnée des formules de ritualisation défensive que l'on découvre aussi bien en étudiant la religion que la névrose <sup>28</sup>. Je ne pense pas qu'un terme soit réductible à l'autre, car pour comprendre chacun d'eux, il suffit de se référer à une idée très générale de la position de l'homme dans le monde : un acteur qui interprète son

environnement et agit selon ses interprétations. Or, dans bien des cas, les interprétations sont incertaines, les moyens d'agir insuffisants ou inadaptés : situation parfaitement illustrée par le cas du joueur. Le symbolisme est, fonctionnellement, le substitut d'une interprétation rationnelle insuffisante ou impossible, et le rituel la réponse symbolique à une interprétation symbolique de la réalité. Il y a donc une *tentation* du symbolique, ressentie, même par l'esprit le plus rationnel, comme tendance à la superstition. Lorsque la "chute" se produit en dehors d'une reconnaissance sociale, on a affaire aux pathologies de l'interprétation et aux ritualisations névrotiques. Vécue collectivement, à travers des représentations partagées, elle est superstition au sens habituel du terme. Mais, ainsi conçue, elle n'est possible que sur fond de religiosité : d'où peut venir en effet une conception du monde qui *donne un sens objectif* à nos impulsions herméneutiques et nos réponses rituelles ? Même si la référence religieuse n'est plus identifiée comme telle, elle fournit encore les présupposés métaphysiques de la vision d'un monde *enchanté*.

Je n'imagine donc pas de superstitions dans un monde dépourvu de tout antécédent religieux. Mais j'admets très bien un monde devenu superstitieux à défaut d'être explicitement religieux. La superstition n'est pas une forme archaïque de la religion - une religion est d'emblée tout ce qu'elle peut être. Elle en est une forme dérivée et particulièrement vivace dans la mesure où elle repose sur l'efficacité symbolique des représentations et des pratiques. On comprend, dans cette perspective, le combat de la "religion" contre la "superstition". Une religion propose un système interprétatif et un ensemble de rituels soutenus par un discours (théorique ou mythique) autorisé. La part du savoir supposé fondateur étant la plus difficile à transmettre, et son autorité sujette à l'usure, elle est aussi la moins connue ou la moins acceptée. Reste alors l'efficacité symbolique des rituels ou des croyances : plus ou moins réinterprétés, ils tendent à s'individualiser en "superstitions". En dénonçant les superstitions au nom de la doctrine, la religion ne reconnaît plus ses rejetons les plus probables.

Ce processus est particulièrement lisible dans les chaînes car en elles s'épuise l'*explicite* d'une référence chrétienne en même temps que se conservent intacts le potentiel symbolique des représentations mises en œuvre et la vision d'un monde soumis à des puissances mystérieuses. Deux lettres citées par S. Bonnet et A. Delestre traduisent admirablement cette ambiguïté : "Cela sévissait déjà dans ma jeunesse. Vraiment les erreurs ont la vie dure. Jamais je ne leur ai fait l'honneur de m'y arrêter. Je les jette au feu. C'est tout ce que ça mérite. Catholique pratiquante, je m'en remets à la Providence." Ce recours à une orthodoxie contre les "erreurs" superstitieuses n'est-il pas, lui aussi, teinté de fatalisme ? Avec le recul du christianisme, la contestation des pouvoirs de la chaîne finit par se situer sur le terrain même des représentations qui lui donnent son sens. " Je n'ai pas 24 feuilles de papier à utiliser pour recopier de pareilles bêtises. Il m'arrivera ce qui doit m'arriver. Cela est écrit dans le livre de ma vie" <sup>29</sup>. Les influences occultes qui gouvernent le monde deviennent anonymes, elles perdent leur identité chrétienne explicite, mais elles suffisent à dessiner un monde-loterie

plein de générosités et de ressentiments obscurs et imprévisibles comme les arrêts d'une divinité. Ce monde est aussi celui du Loto et des accidents de la route, l'espace d'une nouvelle impuissance et de nouveaux espoirs. On lit d'ailleurs ce quotidien discours de la chance dans la pauvreté des *exempla* de la chaîne : quel acharnement à comprendre les brèves insistances du bonheur ou du malheur ! Les faits sont les mêmes qui auraient pu produire un soupçon de sorcellerie ou l'hypothèse de quelque intercession miraculeuse de la Vierge et des saints. Avec la chaîne, un monde où s'estompe la référence chrétienne suggère une nouvelle réponse, à égale distance de la religion des prêtres et d'une impossible raison. La chaîne de saint Antoine appartient bien au présent, elle est une des figures paradoxales d'une sortie du christianisme qui, loin de prendre la forme d'un progrès de la raison, tend à reproduire les formes les plus archaïques de la conscience religieuse.

## NOTES

\*Cet article reprend, avec de substantielles modifications, une communication présentée au colloque national de la Société d'Ethnologie Française "Ethnologie des faits religieux en Europe", Strasbourg, 24-26 novembre 1988 sous le titre "La 'chaîne de saint Antoine' : religion ou superstition ?"

1. "Les chaînes magiques", *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, 13-13 bis, 1984, pp. 383-402 (désormais abrégé en Ch. M. dans les notes). L'article s'appuie sur un corpus de 1370 chaînes provenant pour la plupart d'envois d'auditeurs à Ménie Grégoire. Les chaînes étaient parfois accompagnées d'une lettre qui constitue un précieux témoignage sur les effets de la réception du pli et l'état d'esprit de ceux qui entrent dans le jeu ou au contraire le refusent. Signalons encore, pour compléter cette brève bibliographie : un court article de R. LECOTTE dans le *Bulletin folklorique de l'Île de France*, janv.-mars 1954, pp. 582-584, "Les chaînes magiques", qui reproduit deux chaînes de saint Antoine recueillies en 1950 et 1952.

2. La plupart des exemplaires récents m'ont été transmis par des élèves et collègues prévenus de mon intérêt pour ces documents. Ce mode de collecte donnant à tous les types de chaîne des chances égales de me parvenir, je considère l'inégalité de mon approvisionnement comme représentative d'une inégale diffusion. Le corpus de Ch. M. comportait 827 "chaînes de saint Antoine" et 524 "chaînes de Lourdes". Les quelques documents cités par ailleurs sont des prières à sainte Rita ou sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et des chaînes plus anciennes ou marginales. La chaîne de Lourdes est devenue plus rare qu'elle l'était il y a une quinzaine d'années. Moins intimidante que la chaîne de saint Antoine, n'imposant qu'un coefficient multiplicateur de 7, elle est peut-être moins bien armée pour prospérer.

3. Sur les chaînes de prières dans les églises, voir l'étude de M. ALBERT-LLORCA, "Le courrier du ciel", à paraître dans *L'écriture ordinaire*, ouvrage collectif des ethnologues du Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales de Toulouse. L'auteur y analyse plusieurs modalités d'une écriture de la prière, en particulier celle que l'on trouve dans les cahiers

d'intentions de prière et souligne, concernant les chaînes, leur rôle dans la constitution d'une communauté d'orants. Sont également analysés les rapports de l'Eglise à ces pratiques : de la part des prêtres nourris de l'esprit de Vatican II, c'est le culte des saints tout entier qui tend à être considéré comme superstitieux. Il faudrait donc relativiser la frontière que je trace entre les deux types de chaînes (je serai moi-même amené à le faire au cours de cet article) : M. ALBERT-LLORCA signale ainsi qu'elle a trouvé une chaîne de saint Antoine accompagnée d'une demande d'intercession au pied d'une statue du saint dans le sanctuaire de sainte Germaine, à Pibrac (Haute-Garonne).

4. X. BARBIER de MONTAULT, *Œuvres complètes*, Paris, Vives, 1892, tome V, pp.193-194.

5. N. DAL-GAL, *Saint Antoine, thaumaturge franciscain*, Paris, Editions Vic & Amat, 1908, p. 386. Pour ce qui touche au culte de saint Antoine de Padoue, cf. *La dévotion à saint Antoine de Padoue*, Mémoire de DEA d'anthropologie sociale et ethnologie, EHESS-Toulouse, 1991, d'Elisabeth BLANC, que je remercie pour les documents qu'elle m'a communiqués.

6. N. DAL-GAL, *op. cit.*, pp. 387-388. Reproduction du bref in *Les sanctuaires de saint Antoine de Padoue*, par E.-M. de BEAULIEU, Padoue, Ed. "Le messager de saint Antoine", 1929, p. 144.

7. C. ACHARD, *op. cit.* ci-après, p. 28. Sur les prières hétérodoxes, signalons le n°199-200 de *Folklore, Revue d'ethnographie méridionale*, G.A.R.A.E., Carcassonne, 1985, "Religion populaire en Languedoc" (articles de C. ACHARD et C. ANATOLE), et *La prière hétérodoxe en Poitou*, de C. ROBERT, mémoire en vue de l'obtention du Diplôme de l'EHESS, Toulouse, 1985. Ces deux recueils font état de collectes récentes. Sur la lettre tombée du ciel, voir l'article d'H. DELEHAYE, in *Mélanges d'hagiographie grecque et latine*, Bruxelles, 1966 (réed.). Il est à signaler que des versions de ladite lettre sont encore en circulation.

8. Cette interprétation ne rend pas compte du fait que des militaires sont souvent cités comme fondateurs (cf. les versions anciennes de la chaîne de saint Antoine, qui en attribuent la paternité à un "colonel américain") ou "receveurs exemplaires" de la lettre : mon spécimen marocain de la "chaîne de Nouvelle Angleterre" cite huit noms de militaires et un seul de civil, les autres versions de ce type mentionnent toutes au moins un officier. Il n'est pas impossible que les chaînes aient une certaine audience parmi les militaires -au moins en temps de guerre où, selon plusieurs témoignages, elles seraient particulièrement fréquentes. Il peut sembler, en outre, que l'autorité d'un militaire soit significative en matière de porte-bonheur dans la mesure où un soldat côtoie la mort et est supposé prendre au sérieux tous les moyens de l'éviter.

9. Citons parmi ces rituels "l'Adoration perpétuelle", très populaire au XIX<sup>e</sup> siècle et de nombreuses formules de transfert (mensuel ou hebdomadaire) d'une image sainte d'une maison à une autre, chaque famille organisant à son tour la dévotion. Sur les croyances relatives à la fin du monde, ses signes annonciateurs et les clôtures de cycles, cf. M. ALBERT-LLORCA, *L'ordre des choses. Les récits d'origine des animaux et des plantes en Europe*. Paris, Editions du CTHS, 1991, ch. VIII.



10. Autre manifestation de cette dimension cosmique (ou cette prétention à l'universel) : la mention que la chaîne "a été traduite dans toutes les langues" (Ch. M., p. 398). Cela se retrouve aussi bien dans les formules profanes. "Vous recevrez 24 cartes *du monde entier*", promet une chaîne de cartes postales - et l'on voit mal comment la chose est possible puisque le document est surtout transmis à des personnes connues de l'expéditeur.

11. De façon générale, la réception de la chaîne est considérée comme une agression insupportable et n'est que marginalement tenue pour une occasion d'avoir de la chance (voir quelques témoignages in Ch. M., pp. 389-395).

12. "Les loteries 'culturelles'", in *Jeux et sports*, sous la dir. de R. CAILLOIS. Paris, Gallimard, "Encyclopédie de la Pléiade", 1967, p. 1009, repris in *Les jeux et l'homme*, édition revue et augmentée. Gallimard, Folio-Essais, 1991. Sur les représentations de la chance et du hasard, voir le numéro "Hasard et société" d'*Ethnologie française*; t. 17, n°2-3, 1987 et J.-B. RENARD, "L'idée de chance : attitudes et superstitions", *Diogène* n°140, oct.-déc. 1987, pp. 107-130, qui propose une brève analyse des chaînes.

13. Sur le culte de saint Antoine et les relations des morts et du hasard : présentation de D. FABRE et articles de C. FABRE-VASSAS ("Du cochon pour les morts") et D. BLANC ("Le chiffre du destin") in *Etudes rurales, Le retour des morts*, janv.-juin 1987. A noter qu'il s'agit là du culte de saint Antoine Abbé et non de son homonyme de Padoue. En fait, les deux personnages sont très souvent associés ou confondus dans les dévotions populaires. Leurs légendes mêmes ne sont pas sans analogies - le cadet ayant hérité des traits les plus typiques de l'ancêtre, en particulier une forte propension à lutter avec le diable (voir l'étude d'E. BLANC citée n. 5).

14. La dépense en timbres est parfois contournée grâce à un procédé qui tient plus du mécanisme de la rumeur que de la magie : la lettre propose un sigle énigmatique (T. T. 66, F. T. C. G., 6/5 5/3) qui, inscrit sur l'enveloppe, est censé dispenser du timbrage. En ville, il arrive que les feuilles soient déposées directement dans les boîtes à lettres, avec ou sans enveloppes.

15. Ch. M., p. 391.

16. La mention d'un saint autre qu'Antoine (André, Vincent, Paul ou François) est très marginale (cf. Ch. M. p. 388). Les versions antérieures à 1973 précisent parfois qu'il s'agit bien de saint Antoine de Padoue (110 exemplaires dans le corpus de Ch. M.). J'ai cru le reconnaître dans le "Sual Anthony de Croof" de la "chaîne de Nouvelle Angleterre". Une chose est du moins certaine -même s'il est assez difficile de l'expliquer : ce dernier texte, la "Peseta de saint Martin de Porres" et peut-être même la "Chaîne du Mont Arhat" reprennent des éléments de la chaîne de saint Antoine. Quant à cette dernière, s'il est permis de spéculer encore sur son origine, elle reprend une formule qui existait déjà sans référence à aucun saint (cf. in Ch. M. pp. 397-99 une chaîne datant des années 18-20 de ce siècle). Il est donc très révélateur qu'un lien ait été établi entre saint Antoine et le principe de la chaîne. L'existence du "bref" a sans doute joué un rôle, mais c'est également le culte dans son ensemble qui doit être examiné.

17. Sur le Pain de saint Antoine, cf. Mgr. A. RICARD, *Saint Antoine de Padoue, le grand thaumaturge de l'heure présente*. Paris, Eds. V. Retaux, 1895, pp. 368-384.

18. Ces notions sont introduites par J. MOLINO, "Le sens du hasard", *Ethnologie française*, *op. cit.*, pp. 137-144. En dehors du domaine du jeu, une théorie des compensations est également au centre d'une philosophie de l'existence que traduisent aussi bien la fable antique que les proverbes moraux ou météorologiques. Cf. M. ALBERT-LLORCA, *op. cit.*, ch. VIII.

19. J'emprunte cette dénomination à J. L. BORGES, "La loterie à Babylone", in *Fictions*, Paris, Gallimard, Folio. A noter que l'auteur accorde une grande importance à l'introduction de ces "lots négatifs", à leur nature non pécuniaire et au caractère universel et automatique des tirages, ces trois éléments permettant la confusion de la loterie et de la vie.

20. Qu'il s'agisse des travaux d'A.-M. CIRESE ou de G.-M. FOSTER, le principe d'un "bien limité" a été mis en relation avec les formules de distribution aléatoire des biens. Contrairement à ce que suggère J. MOLINO (*loc. cit.* p. 143), il me semble que le schème de l'ordre fini et celui de la compensation sont très voisins et que le premier reste prégnant de nos jours au lieu d'avoir cédé le pas à une pensée du progrès.

21. Ch. M., p. 390. Sur l'ambivalence de saint Antoine : E. BLANC, *op. cit.* La croyance en des "maux de saints", les saints donnant les maladies qu'ils ont le pouvoir de guérir, est bien attestée dans les collectes ethnographiques. Voir sur ce point les travaux à paraître de G. Charuty.

22. Sur le problème théorique que pose la notion de superstition, cf. N. BELMONT, "Superstition et religion populaire dans les sociétés occidentales", in M. IZARD et P. SMITH, *La Fonction Symbolique*, Gallimard, Paris, 1979. Concernant les positions relatives de la religion et de la magie, cf. F. A. ISAMBERT, *Rite et efficacité symbolique*. Paris, Editions du Cerf, 1979.

23. Ch. M., pp. 392 et 395.

24. Ch. M., pp. 396 et 398.

25. Les liens entre anomalie et production du sacré (ou enclenchement d'un mode de pensée symbolique, au sens que D. SPERBER donne à cette notion) me semblent très importants pour comprendre l'efficacité symbolique des rituels. Les chaînes représentent une forme anormale de la correspondance dans la mesure où celle-ci déploie implicitement des logiques qui se trouvent ici subverties.

26. J'ai recueilli plusieurs témoignages de personnes ayant apporté des chaînes à leur curé. Voir aussi un exemple in J. FAVRET, *Corps pour corps*. Paris, Gallimard, 1981, pp. 53-54.

27. Ch. M., pp. 389, 394, 390.

28. Voir en particulier de S. FREUD "Actes obsédants et exercices religieux", publié en appendice à *L'avenir d'une illusion*. Paris, P.U.F, 1971.

29. Ch. M., p. 393.

#### **ANNEXE : Quelques textes de chaînes**

NB. Pour faciliter la lecture, j'ai rétabli les textes en éliminant les fautes de frappe et d'orthographe. Il en va de même pour les citations incluses dans l'article. Ont été reproduits la mise en page (autant que possible), la ponctuation, le recours aux majuscules et le mode de notation des chiffres.

#### Chaîne de saint Antoine

Copiez cette chaîne vous-mêmes et donnez la à ceux à qui vous voulez du bonheur, elle a été contée par un colonel américain et doit faire le tour du monde, copiez-la 13 fois une fois par jour le 13<sup>ième</sup> jour il vous arrivera un événement heureux qui vous comblera de bonheur si vous la continuez. Monsieur Brabonit qui l'a continuée a gagné 1 000 000. Mme Daley qui l'a gardée a été tuée. Mme Sière qui l'a Déchirée a perdu son fils américain. André qui l'a continuée a fait fortune. Chaîne saint Antoine priez pour nous, j'ai confiance en vous. Faites attention au 13 jour, il vous arrivera un événement heureux si vous la continuez.

Faites la même signature

[sigle illisible, sorte de e ou de l suivi d'un M majuscule barré]

Gers, 1952. (Les deux exemplaires de cette époque dont je dispose, tous deux manuscrits, offrent exactement le même texte. Les deux versions publiées par R. Lecotté (cf. note 1) recueillies en Ile de France en 1950 et 1952 en sont également très proches, ainsi qu'une version conservée au Musée d'ethnographie de Caen et datant des années 1960.)

#### Lettre aux étudiants

Quelqu'un me l'a envoyée alors je te la renvoie. Fais de même avec ceux que tu aimes bien. Cette lettre vient d'une petite handicapée. Celui qui arrêtera n'aura ni chance, ni bonheur. Cette lettre peut faire des miracles.

Copie-la 6 fois et envoie les 7 (celle-ci +les 6 autres) sans timbre en mettant au dos de l'enveloppe 6/5 5/3

Regarde bien ce qu'il t'arrivera 4 jours après. Bonne chance et fais un vœu quand tu auras fini les 6 autres.

[Région toulousaine, mars 1989. Texte manuscrit.]

#### CHAINE DU MONT ARHAT

Cette lettre a été trouvée dans une grotte du Mont Arhat par le Marabout Semi qui s'y est retiré pendant 10 ans pour recueillir la parole divine.

Même si tu n'es pas croyant, ne prends pas de risques : Recopie ou photocopie 10 fois cette lettre et envoie-la à 10 personnes.

Amadou Diao a renvoyé la lettre : 7 jours après il s'est marié avec la femme qu'il aime.

Aliou Hane a égaré la lettre et après 15 jours de délire, il a définitivement perdu la raison.

Esrine Elriz a jeté la lettre et depuis, il n'a plus la foi.

Mustapha Kemal a renvoyé aussitôt la lettre et s'en est trouvé bien ; il est accompagné de Dieu dans tous les actes de sa vie.

Ne romps pas cette chaîne et aide à répandre la Parole. Tes amis te diront que les chaînes sont interdites par la loi, mais la loi humaine n'est rien au regard de la loi divine.

### La Chaîne

[Reçue par l'auteur en janvier 1991. Photocopie d'un texte dactylographié]

EMBRASSEZ QUELQU'UN QUE VOUS AIMEZ A LA RECEPTION DE CETTE LETTRE ET CELA DEVIENT MAGIQUE.

Ce papier vous est envoyé pour vous porter chance. L'original est en NOUVELLE ANGLETERRE. Il a fait neuf fois le tour du monde.

La chance vous est maintenant envoyée. Vous recevrez cette chance dans les quatre jours après réception de cette lettre.

RENVOYEZ-LA A VOTRE TOUR. CECI N'EST PAS UNE FANTAISIE.

Vous la recevrez par la poste.

Envoyez des photocopies aux gens à qui vous pensez devoir donner de la chance.

N'envoyez pas d'argent, car le hasard n'a pas de prix.

Ne gardez pas cette lettre, elle doit quitter vos mains dans les 96 HEURES.

Un officier de la RAF a reçu 70 000 dollars.

JOE MILLION a reçu 40 000 dollars et les a perdus parce qu'il a rompu la chaîne.

Tandis qu'aux Philippines GENE VELCH a perdu sa femme trois jours après l'avoir reçue. Il a oublié de faire circuler la lettre. Cependant avant sa mort il a reçu 775 500 dollars.

S'il vous plaît, envoyez 20 copies et voyez ce qu'il arrive pendant 4 jours.

La chaîne vient du VENEZUELA et a été écrite par SUAL ANTONY DE CROOF, un missionnaire d'Amérique du Sud.

Comme la copie fait le tour du Monde, vous faites 20 copies et les envoyez à vos amis et partenaires. Après quelques jours, vous aurez une surprise.

CECI EST VRAI. MEME SI VOUS N'ETES PAS SUPERSTITIEUX NOTEZ LE FAIT SUIVANT : Constantin DIAS a reçu la chaîne en 1953. Il a demandé à sa secrétaire de faire 20 copies et les a envoyées. Quelques jours plus tard, il a gagné à la loterie 2 Millions de dollars.

Arlo ADDIT, un employé de banque, a reçu la lettre et a oublié de la poster. Dans les 96 heures il a perdu son travail. Plus tard, après l'avoir retrouvée, il a posté 20 copies. Quelques jours après il a obtenu un meilleur travail.

Allan FAIRCHILD a reçu la lettre et n'y a pas cru. Il l'a jetée. 9 jours plus tard il était mort.

Rappelez-vous, n'envoyez pas d'argent.

S.V.P. NE NIEZ PAS CECI ÇA MARCHE.

[région toulousaine, février 1985. Photocopie d'un texte dactylographié.]

NE DETRUIS CETTE LETTRE SOUS AUCUN PRETEXTE

"LA PESETA DE LA CHANCE DE SAINT MARTIN DE PORRES"

Bienheureux saint Martin de Porres, tu pleuras tes pères et tu les remplis de miséricorde et d'un grand amour pour Dieu. Amen. Prie avec ferveur saint Martin de Porres et ne te moque pas de cette lettre de la chance, elle vient du Japon et doit faire le tour du monde. Une dame du Japon avait le cancer et les docteurs l'avaient condamnée, elle reçut la lettre et envoya trois lettres par jour pendant 9 jours, et elle jouit d'une excellente santé. Le fils du président du Venezuela reçut la lettre et s'en moqua, et il perdit sa mère dans les 7 jours. Luis Cogela reçut la lettre et, dans les 7 jours, il reçut 30 000 ptas.

S'il te plaît, ne te moque pas et n'hésite pas, envoie trois lettres chaque jour pendant 9 jours, au total 27 avec une peseta sur chacune. Demande avec ferveur à saint Martin de Porres ce que tu désires et tu seras exaucé, ta situation financière changera, que Dieu et saint Martin de Porres te bénissent. Amen.

Cette lettre a été envoyée par le père de Colombie et doit faire le tour du monde. Miguel Armando fit 27 photocopies et les envoya avant les 9 jours et reçut 1 000 000 ptas. Antonio Martinez le prit à la légère, ordonna à sa secrétaire de faire 27 photocopies et il se retrouva sur le point de mourir parce qu'il oublia de les envoyer. Isabel perdit la vie. Dites 3 Pater Noster, 3 Ave Maria et 3 Gloria. Cette prière vous a été adressée et ce n'est pas un jeu, vous recevrez la chance dans les 24 jours qui suivent le moment où vous aurez envoyé les 27 copies. Un actionnaire envoya les 27 photocopies et reçut 7 000 000 ptas. Elena reçut 30 000 ptas. Aux Philippines, le général Mospistas perdit son épouse 7 jours après avoir détruit la lettre, plus

tard il les envoya et reçut une consolation de 65 000 ptas. Observe ta chance pendant les quatre jours qui suivent le moment où tu as envoyé les lettres, il ne s'agit pas d'une plaisanterie, tu la recevras par la poste, s'il te plaît, envoie les copies à des personnes qui ont besoin d'argent, n'envoie pas d'argent avec la lettre et ne la conserve pas plus de 9 jours. Je te prie d'envoyer ces lettres, et alors tu verras ce qui arrive à ceux à qui tu les a envoyées. Cette chaîne vient du Venezuela, elle est du père A. S. Ondin, un missionnaire d'Amérique du Sud qui a annoncé que la chaîne ferait le tour du monde. Au bout de plusieurs jours après qu'il eut envoyé les lettres à ses amis, il reçut une surprise et le fait est prouvé. Constancia Doaz reçut trois millions à la loterie. Martin, employé de bureau, reçut les lettres, oublia d'envoyer les copies et perdit son emploi. Amalio Ferrer reçut la lettre, il n'y crut pas, la jeta à la poubelle et perdit sa femme avec son enfant dans les entrailles.

MERCI DE LES ENVOYER.

[ici, une pièce d'une pta collée  
avec du ruban adhésif]

[région d'Alicante, juillet 1989. Photocopie d'un texte dactylographié.]